



Mobilité Erasmus Etudes Informations pour un départ en 2019-2020

- ◆ Vous pouvez envisager une mobilité à partir de L3 jusqu'au niveau doctoral inclus
- ◆ La durée des séjours est de 3 à 12 mois, elle n'est pas renouvelable

Conditions :

Pour être éligible à une mobilité Erasmus, l'étudiant doit :

- Avoir la nationalité d'un des 31 Etats suivants :
 - 27 Etats membres de l'Union Européenne (UE),
 - 4 Etats (hors UE) de l'espace économique européen (EEE) : Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse
 - Etat candidat à l'adhésion : Turquie et Croatie
- Avoir la nationalité d'un autre Etat et être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur situé dans un pays participant au programme Erasmus.

Procédure à suivre :

Après la réunion d'information organisée par la Direction des Relations Internationales, ou le Bureau des Relations Internationales de votre composante, **vous devrez rencontrer le responsable de formation de l'année de votre mobilité** pour étudier avec lui les possibilités d'échanges en fonction des accords existants.

La fiche de vœux renseignée devra être remise à Peggy MERLE, **AMI (Assistante administrative de Mobilité Internationale)**, de l'UFR STAPS.

Attention : Un deuxième dossier sera à télécharger sur le site internet de l'Université de votre choix, pour cela vous devez régulièrement consulter le site de l'Université Partenaire à compter de janvier et suivre leurs instructions. Une fois le dossier téléchargé, rempli et signé par toutes les personnes concernées, vous devrez le rendre à Peggy MERLE. Ce dossier doit comprendre :

- le formulaire de candidature (application form),
- le contrat d'études (learning agreement).

L'élaboration de votre contrat d'études est **une étape importante et obligatoire**. Il précise les études que vous effectuerez à l'étranger y compris les crédits académiques à obtenir (système ECTS). Une année complète dans une université européenne correspond à 60 crédits européens.

Vous ne pourrez partir que lorsque votre contrat d'études aura été signé par votre université d'origine par le **Correspondant Mobilité Internationale** (CMI – Karine Monteil) et le responsable du diplôme préparé à l'étranger et après accord de l'université d'accueil.

La plupart des universités partenaires exigent une inscription en ligne et/ou le téléchargement de leur propre formulaire de candidature.

Seuls la Direction des Relations Internationales et /ou le bureau des RI de votre composante sont habilités à envoyer votre dossier de candidature dans l'université partenaire de votre choix.

Après acceptation de votre candidature par l'université partenaire, vous devrez remplir le contrat étudiant Erasmus et recevrez la charte des étudiants Erasmus.

Dana-Maria DAIA
Coordinatrice Administrative Erasmus – LYON 1
Campus de Rockefeller
Email : dana-maria.daia@univ-lyon1.fr

Karine Monteil
Correspondante Mobilité Internationale
UFR STAPS
Email : karine.monteil@univ-lyon1.fr

Peggy Merle
Assistante administrative Mobilité Internationale
UFR STAPS
Email : peggy.merle@univ-lyon1.fr